

POLE FORMATION
COMMUNICATION
PERFECTIONNEMENT DES FONCTIONS



Secret professionnel / secret partagé :
Des valeurs indispensables

LE GALOP

Groupement d'Achat et de Liaison des Œuvres Privées

76 Sente A My

57000 METZ



Institut de Formation Spécialisé en Éducabilité
Professionnelle & Institut de Recherche
Appliquée en Anthropologie de l'Activité

Responsable de la formation
Mme PLATTEAU Anne

☎ : 03-87-65-38-04 / 03 88 08 46 42

Portable : 06.63.07.87.02

✉ : rf.lca@ifosep.fr

🌐 : www.ifosep.fr

SARL au capital de 25.000 € - SIRET 449 909 423 00039 – RCS de Colmar – Code APE 8559A –
N° TVA Intracom. : FR 53449909423 depuis le 01/10/2007
N° de déclaration d'existence 42 67 03289 67, ce numéro ne vaut pas agrément de l'état



Sommaire

1. Proposition d'IFOSE&IRE3A®	3
Le contexte de la formation	3
Objectifs professionnels attendus	3
Objectifs de la formation	3
Support pédagogique.....	3
Moyens pédagogiques	4
Validation de la formation	4
Confidentialité	4
Modalités pratiques.....	5
2. Programme de la formation	6
3. Les valeurs ajoutées d'IFOSEP&IRE3A®	8
Méthode pédagogique « l'éducabilité professionnelle »	8
Démarche qualité – Datadock – RNQ	8
Développement professionnel continu (DPC).....	8
Marque déposée	8
Recherche scientifique	8
Démarche éco responsable.....	8
Hotline pour les stagiaires	8
Accueil des personnes en situation de handicap	8
Démarche pédagogique incluant l'évaluation d'IFOSEP&IRE3A®	9
4. Proposition financière	10
5. C.V. du formateur	11
6. Présentation d'IFOSEP&IRE3A®	14
7. Conditions générales de vente	15
8. Exemple de bilan sur le même thème	16

1. Proposition d'IFOSE&IRE3A®

Le contexte de la formation

Le respect de la vie privée est garanti pour toute personne par la loi et les règlements ; Les informations sur les usagers peuvent être communiquées de façon anarchique à différents professionnels de santé et travailleurs sociaux qui n'ont pas de lien direct avec la prise en charge de l'utilisateur, cette formation va permettre de comprendre comment les informations propres à la prise en charge d'un usager, peuvent être communiquées au sein de l'institution.



Objectifs professionnels attendus

Notre proposition de formation tient compte des modifications liées à la loi 2018-771 réformant la FPC au 1^{er} janvier 2019.

Avec la réforme de la formation 2019, une obligation particulière nécessite de pouvoir évaluer l'acquisition des compétences des stagiaires participant à nos formations. Des Objectifs Professionnels Attendus (OPA) sont fixés en début de session et doivent être évalués par nos formateurs en fin de session.

Pour se faire et pour respecter les nouvelles dispositions légales (la fiche d'émargement ne suffit plus pour justifier d'une action de formation suivie), IFOSE&IRE3A® a mis en place une nouvelle **grille** que chaque formateur doit remplir pour chacun des stagiaires en s'aidant du questionnaire d'auto-positionnement (réalisé en début et en fin de session) et de son ressenti par rapport aux **capacités du stagiaire** à mettre en place **les compétences développées au cours de la session de formation**.

- OPA 1 : Intégrer les notions de confidentialité, secret professionnel et devoir d'information du patient
OPA 2 : Identifier les risques encourus en cas de non respect du secret professionnel

Objectifs de la formation

- Clarifier les notions relatives au secret professionnel et à la confidentialité des informations
- Appliquer le cadre juridique autour du secret professionnel et identifier les risques encourus par le professionnel et par l'établissement en cas de non-respect du secret professionnel
- Repérer leurs impacts sur la communication interprofessionnelle et sur la prise en charge des usagers
- Concilier confidentialité et devoir d'information du patient
- Identifier et analyser les situations professionnelles génératrices de risques
- Mesurer et prévenir l'utilisation des réseaux sociaux dans le respect du secret professionnel

Support pédagogique

Un dossier complet reprenant l'ensemble des éléments théoriques et pratiques, réalisé par le formateur et dupliqué par l'organisme, sera remis aux stagiaires.

Les supports remis aux stagiaires :

- Faciliteront la prise de note lors du déroulement de l'action
- Pourront être utilisés après la formation comme un guide/aide-mémoire.
- Permettront de faciliter une restitution des éléments clés auprès de l'équipe ou d'un supérieur hiérarchique. (Outils d'aide à la diffusion de l'information)

Moyens pédagogiques

Cette formation prend en compte les représentations et les savoirs de chaque stagiaire sur les compétences visées.

C'est une formation en interactivité avec les participants associant des mises en situations avec analyse de celles-ci, des apports théoriques conceptuels et des exercices pratiques

- Cours théoriques, reprise des pratiques, exemples, jeux de rôle
- Cours pratique, mise en situation, jeux de rôle, analyse de cas clinique
- Mises en situations à partir de cas concrets apportés par les participants
- Analyse réflexive à partir de celles-ci

Les moyens pédagogiques seront utilisés en fonction des besoins du groupe.

Validation de la formation

A l'issue de la formation, une attestation de formation nominative sera remise, par l'organisme, à chacun des participants.

Si l'action est reconnue DPC par l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu, **cette attestation validera, pour le personnel paramédical concerné, leur obligation annuelle de DPC.**

Elle comportera :

- le titre de l'action,
- la durée en heures
- les orientations nationales et régionales de DPC concernées par le programme de formation suivi
- l'évaluation formative du stagiaire

Confidentialité

IFOSEP&IRE3A® s'engage à respecter la confidentialité par rapport à toute information recueillie au cours de son travail.

Modalités pratiques

Durée	1 journée par groupe 7h00 de formation
Nombre de groupe	1
Horaires	9H00/12H30 – 13H30/17H00 7h de formation par jour (Ces horaires peuvent être modifiés en fonction des besoins de l'établissement)
Public	Tous professionnels Groupe de 10 à 12 stagiaires
Pré requis	/
Intervenant	Monsieur Martial LIEVREMONT Cadre de santé formateur Ou Monsieur SCHOENAHN Directeur ESMS Ou autre formateur spécialisé Formateur·trice·s IFOSEP&IRE3A®
Proposition de dates	A convenir d'un commun accord
Lieu	Dans vos locaux
Matériel	L'établissement mettra à disposition du formateur une salle de formation adaptée et équipée d'un tableau avec feutres – un ordinateur et un vidéo projecteur. En cas d'impossibilité, IFOSEP s'engage à fournir le matériel en fonction des besoins du formateur. A dessein, notre secrétariat prendra contact avec votre établissement avant la formation.

2. Programme de la formation

	Objectifs	Contenu du programme	Démarche Pédagogique
Étapes non présente	Permettre aux stagiaires de définir leurs besoins de formation	Questionnaire diagnostique : un questionnaire est envoyé par IFOSEP&IRE3A® au commanditaire pour que chaque stagiaire puisse avant la session mener une réflexion personnelle et définir ses acquis et ses besoins de formation dans le domaine concerné.	→ Evaluation
Jour 1	Définir l'expérience et les attentes de chacun des participants, cohésion du groupe, positionnement du cadre de la formation Évaluer les connaissances utilisées	<p>1. <u>Analyse des attentes ou besoins des stagiaires</u></p> <p>1.1 Accueil des participants</p> <p>1.2 Tour de table avec présentation de chaque participant, de ses attentes, et partage des expériences professionnelles dans le domaine, difficultés rencontrées</p> <p>1.3 Questionnaire d'évaluation → IFOSEP&IRE3A® met en place un questionnaire d'évaluation des connaissances en début et en fin de session de formation, permettant ainsi à chaque stagiaire de mesurer son avancée dans l'acquisition de ses nouvelles connaissances et dans le développement de ses compétences professionnelles</p> <p>1.4 Présentation du déroulement de la formation</p> <p>1.5 Réflexion sur la notion de respect, de secret professionnel en EHPAD pour chaque participant</p>	<p>→ Partage du vécu, de l'expérience personnelle et professionnelle</p> <p>→ Questionnaire d'évaluation des connaissances</p> <p>→ Echanges en groupe</p>
Jour 1	Connaître et maîtriser le cadre réglementaire du secret Savoir définir et différencier les différentes notions de secret professionnel et les notions d'obligations de discrétion et de réserve Intégrer les limites imposées par le secret professionnel et le secret partagé Connaître les risques en cas de non-respect des droits des patients	<p>2. <u>Le secret professionnel et ses évolutions</u></p> <p>2.1 Les fondements juridiques</p> <p>2.2 Les personnes tenues au secret</p> <p>2.3 Le domaine du secret</p> <p>2.4 La confidentialité des communications orales et des documents (courrier – télécopies...)</p> <p>2.5 Les conduites à tenir dans l'exercice de sa fonction pour éviter toute situation à risque</p> <p>2.6 Les responsabilités encourues en cas de non-respect</p> <p>3. <u>Le respect de l'intimité et la confidentialité des informations</u></p> <p>3.1 Concilier information et secret professionnel</p> <p>3.2 Quelle information et à qui ?</p> <p>3.3 Le partage des informations secrètes au sein de l'établissement et avec les partenaires extérieurs, les demandes d'information internes et externes, les relations avec la famille, les transmissions de résultat...</p> <p>3.4 L'utilisation des nouvelles technologies dans la diffusion de l'information</p> <p>3.5 Assurer la confidentialité</p> <p>4. <u>Différences entre : secret médical - secret professionnel – secret partagé - discrétion professionnelle – confidentialité - éthique professionnelle.</u></p>	<p>→ Apports de connaissances</p> <p>→ Echanges entre les participants</p> <p>→ Analyse réflexive sur ses pratiques et mises en situation</p> <p>→ Echanges et réflexion en groupe</p> <p>→ Entendre les difficultés rencontrées au</p>

	Le secret professionnel au sein de l'équipe	<p>5. <u>Le travail en équipe au sein d'une institution</u></p> <p>5.1 Le partage des informations en équipe, avec les familles, que peut-on partager et comment ?</p> <p>5.2 Quelles incidences sur la pratique des professionnels de terrain et sur les structures ?</p> <p>5.3 Quelles pratiques définir entre partenaires et institutions dont les champs de compétences sont complémentaires ?</p>	<p>travers de cas concrets et de leur analyse.</p> <p>→ Analyser la pratique professionnelle actuelle et proposer des réajustements</p>
Jour 1	Mettre en évidence les apports du stage et projection dans la pratique des stagiaires	<p style="text-align: center;">MISE EN PERSPECTIVE BILAN ET EVALUATION IFOSEP®</p>	<p>→ Questionnaire d'évaluation des connaissances</p> <p>→ Évaluation à chaud</p>
Étape non présente	Analyser sa pratique	<p>Pour compléter le processus d'évaluation et pour répondre aux obligations du DPC, une seconde analyse sera effectuée 4 mois à distance par l'intermédiaire d'un questionnaire évaluatif afin de connaître les effets de formation en situation de travail et la réalisation effective des objectifs de formation. Les stagiaires recevront directement dans leur boîte mail un questionnaire d'évaluation à distance.</p> <p>Ils compléteront ce questionnaire en ligne puis nous finaliserons la synthèse des évaluations à froid de l'ensemble du groupe de participants. Elle sera ensuite transmise aux commanditaires, aux stagiaires, au formateur(s) concerné(s) et aux responsables scientifiques</p>	<p>→ Évaluation à distance afin de réaliser la progression du stagiaire</p>

3. Les valeurs ajoutées d'IFOSEP&IRE3A®

Méthode pédagogique « l'éducabilité professionnelle »

Les formateurs sont des **professionnels de terrain** en poste, leurs connaissances théoriques et pratiques permettent d'adapter la formation aux problèmes rencontrés par les agents en situation professionnelle dans le respect du cadre défini par le thème.

Dès lors, afin d'obtenir un résultat optimal, la méthode pédagogique postule « **l'éducabilité professionnelle** », ainsi les stagiaires ressentiront la formation comme un moyen efficace au cœur de leur évolution professionnelle.

Une démarche pédagogique dynamique, interactive et participative est toujours privilégiée.

Démarche qualité – Datadock – RNQ



La déclaration d'IFOSEP&IRE3A® est validée sur le **DATADOCK** depuis le 13 mars 2017 (n° 00 15599). Nous répondons donc parfaitement aux critères du Décret Qualité du 30 juin 2015 et sommes référencables par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

IFOSEP&IRE3A® est conforme aux décrets **QUALIOPI** n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de formation professionnelle et au décret n° 2019-565, relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail et selon les modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6319-1-1 du code du travail.



Développement professionnel continu (DPC)



Dans le cadre du **Développement Professionnel Continu** (DPC) et conformément au décret n°2011-2113 du 30 décembre 2011 relatif à l'Organisme Gestionnaire du Développement Professionnel Continu, ANDPC, IFOSEP&IRE3A® est habilité à dispenser des programmes DPC et est enregistré sous le n° 1376. Ses programmes répondent aux orientations nationales et régionales et comportent au moins une des méthodes et des modalités validées par la Haute Autorité de Santé.

Marque déposée

IFOSEP&IRE3A® a créé une marque collective : **ouallâge**®

Cette marque est le vecteur d'une volonté de **lier la qualité du travail à la qualité de vie au travail**. Elle permet aux établissements qui la choisissent de mettre en avant une approche différente du travail reconnaissant l'activité humaine au centre d'une **réussite coopérative**.

Recherche scientifique

IFOSEP® (l'Institut de Formation Spécialisé en Educabilité Professionnelle) & IRE 3A (l'Institut de Recherche Appliquée en Anthropologie de l'Activité®) participe à des travaux de recherche scientifique en éducation des adultes.

Démarche éco responsable



IFOSEP&IRE3A® a mis en place une **démarche éco responsable** en essayant de réduire au maximum son impact sur l'environnement. Un plan d'action est en place permettant de limiter les consommations énergétiques et favorisant l'utilisation de produits recyclables. De plus, le papier que nous utilisons est écologique (norme FSC) et nous diminuons la quantité d'impression utile. Enfin, les produits utilisés au sein de nos locaux sont issus de l'agriculture biologique.

Hotline pour les stagiaires

Dans un objectif de suivi de qualité, d'IFOSEP&IRE3A® a mis en place une **messagerie hotline** qui permet aux stagiaires de nous contacter pour tous renseignements ou demandes de compléments d'information suite à une action de formation : **formation@ifosep.fr**.

Accueil des personnes en situation de handicap

IFOSEP&IRE3A® prend en compte les besoins particuliers des personnes en situation de handicap en adaptant les formations proposées.

Pour **les formations inter-établissements**, nos locaux sont organisés de façon à les accueillir dans les meilleures conditions. Notre centre de formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Une entrée en rez-de-chaussée est prévue pour faciliter l'accès des personnes en fauteuil roulant, les couloirs permettent leur déplacement, l'accès aux toilettes est aménagé.

En cas de besoin, notre **réfèrent handicap** prendra contact avec vous pour étudier les possibilités d'adapter les conditions de la formation au handicap. Les partenaires locaux peuvent être également votre premier contact.

Démarche pédagogique incluant l'évaluation d'IFOSEP&IRE3A®

ETAPE 1 : NON PRESENTIELLE

QUESTIONNAIRE DIAGNOSTIC

Un questionnaire est envoyé au commanditaire pour que chaque stagiaire puisse **avant la session** mener une réflexion personnelle et définir ses acquis et ses besoins de formation dans le domaine concerné.

**EVALUATION
PRE FORMATION**

ETAPE 2 : PRESENTIELLE

QUESTIONNAIRE D'AUTO-POSITIONNEMENT

Notre organisme met en place un **questionnaire d'auto-positionnement** sur le thème de la formation en début et en fin de session de formation.

Ce QCM va permettre à chaque stagiaire de mesurer lui-même son avancée dans **l'acquisition de ses nouvelles connaissances** et sera un outil pour le formateur, dans le cadre de l'évaluation du développement des compétences du stagiaire et la rédaction des **évaluations formatives** (étape 5).

ETAPE 3 : PRESENTIELLE

Notre organisme engage ses pratiques formatives d'adultes dans une dynamique éducative valorisant le vécu professionnel des participants. Les formateurs experts dans leur domaine apportent les connaissances et les réflexions nécessaires dans le respect du programme de formation. Dès lors, notre point d'ancrage pédagogique se réfère à notre principe d'**éducabilité professionnelle**.

C'est pourquoi, nous choisissons d'aider les stagiaires à réfléchir leur pratique de manière constructive grâce à des échanges dans le groupe, à des mises en situation, des jeux de rôle et des apports théoriques. De cette manière, le stagiaire nourrit « un sentiment d'efficacité personnelle » (BANDURA) ainsi qu'une compétence qui lui est propre parce que comprendre et ressentir qu'une pratique se fonde sur une connaissance est source d'amélioration et de progrès.

FORMATION

ETAPE 4 : PRESENTIELLE

ANALYSE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES

La formation est en interactivité avec les participants associant les apports conceptuels à une analyse des pratiques professionnelles partant de situations vécues, d'études de cas concrets et de recherches de solutions construites et argumentées.

ETAPE 5 : PRESENTIELLE

QUESTIONNAIRE D'AUTO-POSITIONNEMENT DE FIN DE FORMATION

En fin de session chaque stagiaire mesurera l'impact de la formation sur ses connaissances et les comparera à celles de l'étape 2. Le formateur remplira, pour chacun, une grille d'évaluation d'atteinte des objectifs professionnels attendus en fonction de son ressenti par rapport aux capacités du stagiaire à mettre en place les compétences développées.

ETAPE 6 : PRESENTIELLE

EVALUATION DE LA FORMATION A CHAUD

Les stagiaires complètent un questionnaire de satisfaction. (La synthèse de ce questionnaire est réalisée sur une interface web IFOSEP et transmise à chacun des participants). Au cours d'un tour de table, chacun exprime ses remarques sur les apports majeurs, les limites ressenties et sur leurs objectifs d'amélioration dans l'exercice de leur fonction.

ETAPE 7 : NON PRESENTIELLE

QUESTIONNAIRE D'EVALUATION A DISTANCE

Pour compléter le processus d'évaluation, une **analyse sera effectuée à 4 mois de distance** par l'intermédiaire d'un questionnaire évaluatif à froid (transmis par l'interface web IFOSEP) afin de connaître les effets de formation en situation de travail et la réalisation effective des objectifs de formation. Les stagiaires recevront directement dans leur boîte mail ce questionnaire d'évaluation à distance.

Ce dernier est complété en ligne. Cette synthèse est également transmise aux commanditaires, au formateur(s) concerné(s) et aux responsables scientifiques.

**EVALUATION
POST FORMATION**

4. Proposition financière

PRESTATION	FORMATION EN INTRA
ETABLISSEMENT	LE GALOP Groupement d'Achat et de Liaison des Œuvres Privées 76 Sente A My 57000 METZ
INTITULE	Secret professionnel / secret partagé : Des valeurs indispensables
PLUS VALUES DES FORMATIONS IFOSEP®	Certification QUALIOPI et conformité DATADOCK Organisme DPC Formateur professionnel de terrain Dispositif d'évaluation pré et post formation puis évaluation à froid (+ 4 mois) Messagerie Hotline pour les stagiaires

DESIGNATION	DUREE	MONTANT UNITAIRE	TOTAL
Coûts pédagogiques	1 journée	1.230,00 €	
Coûts pédagogiques 1 groupe			1.230,00 €
Frais de déplacement et d'hébergement du formateur		350,00 €	350,00 €
COÛT TOTAL DE LA FORMATION	1 GROUPE		1.580,00 €
Coût par stagiaire (pour un groupe de 10 personnes)			158,00 €
Total par stagiaire avec participation du Galop			79,00€
IFOSEP® n'étant pas assujetti à la T.V.A., nos prix s'entendent net de T.V.A. Ces prix bénéficient de la rétrocession de 6% du CA des frais pédagogiques en fin d'année 2025 Ces prix sont valables 6 mois à compter du 19 août 2024			

BON POUR ACCORD

Signature et cachet de l'établissement

J'accepte les CGV (A cocher)



5. C.V. du formateur

Monsieur Martial Lievremont
Cadre de santé

Diplômes	<p>1984 : Diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique (EPSAN Brumath) 1994 : Diplôme d'Etat infirmier (IFSI Les Diaconesses Strasbourg) 1998 : Diplôme de cadre de santé (IFCS de la Robertsau Strasbourg) 2005 : Certificat d'Animateur à la méthode de manutention des malades (SIFAM formations Montpellier) 2013 : Master 2 Ingénierie de la formation et des compétences Université de Strasbourg</p>
Expérience professionnelle	<p>Fonction cadre de santé formateur de 2004 à ce jour IFSI du Pays d'Erstein Participation à la création et à l'ouverture d'un nouvel IFSI Enseignements divers Fonction cadre de santé de 1996 à 2004 Centre Hospitalier d'Erstein Faisant fonction de cadre en USLD (1 an) Cadre de santé en USLD après l'obtention du diplôme (4 ans) Cadre de santé en service de gériatrie-psychiatrie (3 ans) Fonction infirmière de 1984 à 1996 Expériences multiples Service pour patients souffrant de maladies chroniques Centre Hospitalier d'Erstein Service pour personnes souffrant de déficiences psychiques Services d'admissions Service de gériatrie-psychiatrie</p>
Compétences Formation continue	<p>Accompagner la Personne Agée en Institution Le Respect de la Personne Agée dans sa Dignité : Concept de Bienveillance Le Prendre Soins dans le Cadre d'une Approche Bienveillante de la Personne en Etablissement de Soins – La Responsabilité du Personnel Paramédical en Hôpital – Les Urgences en Gériatrie - Droit et Information du Patient Collaboration I.D.E./A.S.</p>

Monsieur Marc SCHOENAHL
Directeur d'ESMS

Expérience professionnelle	<ul style="list-style-type: none">→ Depuis avril 2022, directeur du foyer de vie Roland LEGRAS à RENEVE→ 2021, intervenant occasionnel à l'IFAS de MONTCEAU,→ Juin 2020-avril 2022, directeur du pôle établissements MAS/IME/CME de l'Association des papillons blancs Bourgogne du Sud situé au Breuil,→ Février 2019-mai 2020, directeur-adjoint des établissements MAS/IME/CME de l'Association des papillons blancs du Creusot et de sa région,→ janvier 2013-février 2019, responsable du département de formation des AMP et des AES (Accompagnant éducatif et social depuis la réforme de janvier 2016) à l'IRTESS de BOURGOGNE, 180 apprenants en 2018, Participation à une évaluation externe à blanc dans un foyer de vie,→ Responsable de la formation des Assistants de soins en gérontologie de janvier 2013 à novembre 2016 à l'IRTESS de BOURGOGNE,→ 2010-2013, formateur-consultant en libéral auprès d'ESSMS en Lorraine, sous-traitant de formations sociales, développeur et coordinateur de dispositifs de formations sociales (IRTS de Lorraine, INFA, GRETA, lycée professionnel),→ 2005-2010, intervenant régulier dans des formations sociales auprès des organismes de formations précités,→ 2006-2007, chef de service à la MAS de Lunéville (54300) gérée par la Croix-rouge, Animateur du copil de l'évaluation interne,→ 1997-2011, éducateur spécialisé en IME/ IR / ITEP, coordinateur d'équipes éducatives, membre du copil de l'évaluation interne,→ 1990-1997, faisant fonction d'Aide-soignant de jour et de nuit en maison de retraite et en MAS à Nancy.
Compétences professionnelles	<p>Expertise :</p> <ul style="list-style-type: none">→ de l'accompagnement médico-social de proximité en ESSMS,→ de la conception, du pilotage, de la mise en oeuvre et de l'évaluation de projets institutionnels en ESSMS,→ en management fonctionnel et hiérarchique d'équipes pluridisciplinaires médico-sociales de proximité et de cadres d'équipe de Direction,→ en management de groupes d'apprenants en formations diplômantes en travail social,→ en conception, développement, pilotage et évaluation de projets d'établissements / projets de services et dispositifs d'appui aux personnes accompagnées,→ de formation en face à face pédagogique avec des apprenants en formations sociales et en formation continue, toutes thématiques médico-sociales, à l'exclusion des thématiques médicales et paramédicales,→ en ingénierie et développement transversaux de projets coopératifs, pluri-partenaires et de réseaux. <p>Maitrise :</p> <ul style="list-style-type: none">→ du cadre législatif et réglementaire en ESSMS,→ de la conduite de budgets de fonctionnement et d'investissements en ESSMS,→ de la convention collective 66,→ de l'analyse de l'activité des organisations de travail,→ de la gestion de conflits,→ des enjeux et de la technicité de l'autoévaluation, de l'évaluation qualité et de la démarche continue de la qualité,→ des appels d'offres ou appels à projets de l'ARS et du CD 21,→ de la communication professionnelle interne et externe,→ des conventions tripartites, de la logique des CPOM et de la tarification à la ressource,→ de la conduite des entretiens professionnels et d'évaluation.

	<p>Pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> → des outils bureautiques (word, excel, power point), → du dialogue social, → de la gestion budgétaire d'un ESSMS et des principaux cadres gestionnaires de l'EPRD et de l'ERRD
<p>Formation</p>	<p>CAFDES (niveau 1), 2018 DEIS (niveau 1), 2010 DSTS (niveau 2), 2006 Maîtrise professionnelle en « Conception et réalisation de projets d'interventions sociales et d'innovation » (niveau 2), 2005 Diplôme d'état d'éducateur spécialisé (niveau 3), major de l'académie NANCY – METZ, 1997 →</p>

6. Présentation d'IFOSEP&IRE3A®

ORGANISME	IFOSEP SARL Institut de Formation Spécialisé en Éducabilité Professionnelle
SIRET	449 909 423 00039
NAF	8559A
NUMERO DE DECLARATION D'EXISTENCE	42 67 03289 67
ORGANISME DPC	N° 1376
CERTIFICATION QUALIOPI	N° 2019/85242.4
SIEGE SOCIAL	41 A route des Vosges 67140 EICHHOFFEN ☎ 03.88.08.46.42 / 03 88 08 99 86
SECRETARIAT	Mme Nathalie DRIEU E-mail : secretariat-direction@ifosep.fr
GERANT DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET PEDAGOGIQUE	M. Gabriel DI PATRIZIO Docteur en Sciences Humaines et Sociales spécialisé en Anthropologie de la Formation et de l'Éducation des Adultes ☎ 03.88.08.87.13 E-mail : direction@ifosep.fr
RESPONSABLE DE LA FORMATION	Mme Anne Platteau 10, rue Franchet d'Esperey 57950 Montigny les Metz ☎ 03.87.65.38.04 E-mail : rf.lca@ifosep.fr

7. Conditions générales de vente



A. Généralités

A1. Définitions

On appelle **client** la société passant une commande de formation auprès de l'institut de formation IFOSEP®SARL.

On appelle **stagiaire** la personne issue de la société cliente et participant à la formation commandée.

A2. Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à toute commande de formation passée auprès l'institut de formation IFOSEP® SARL par un client. Toute commande implique l'acceptation sans réserve de ces CGV par le client. Ces CGV prévalent sur toutes autres conditions générales, notamment les conditions générales d'achat chez le client.

B. Formations intra établissement

B1. Définition

On appelle **stages INTRA**, les stages réalisés dans les locaux d'un client ou d'un groupe de clients.

B2. Inscription et documents légaux

Toute commande devra être effectuée par l'envoi à IFOSEP® SARL du bulletin de commande situé dans nos propositions, dûment complété par courrier, mail ou fax.

Une commande sera validée si la case notifiant la prise en compte et l'acceptation de nos CGV est cochée. La commande du client déclenche le conventionnement.

A réception de la commande, IFOSEP®SARL fera parvenir au client une convention de formation professionnelle continue, établie selon les textes en vigueur. Le nombre maximum de stagiaires à ne pas dépasser sera mentionné. Le(s) client(s) s'engage(nt) à respecter ce nombre maximum. La convention de formation professionnelle est à retourner, signée et revêtue du cachet de l'entreprise ou de l'établissement dans les plus brefs délais.

A l'issue de la formation, la facture accompagnée d'une copie de la fiche de présence du stage sera transmise au client. Les attestations individuelles parviendront au client en même temps que le bilan de la formation réalisé à chaud avec le groupe de stagiaire.

B3. Prix et conditions de règlement

Au sein de l'institut de formation IFOSEP®SARL, les activités entrant dans le champ de la formation professionnelle continue ne sont pas assujetties à T.V.A.

Les prix indiqués comprennent les frais pédagogiques, les supports remis aux stagiaires et les frais de déplacement du formateur.

Tous nos prix sont indiqués nets de toutes taxes et ne peuvent pas donner lieu à une récupération de TVA.

Les paiements doivent être reçus au plus tard 30 jours à compter de la date de facturation. En cas de paiement après cette échéance, il peut être appliqué une pénalité de retard d'une fois et demi le taux légal (Loi 92-1442 du 31/12/92).

B4. Organisation et déroulement des stages

A la réception de la commande, IFOSEP®SARL prendra contact avec le client pour définir les dates de la formation et avant le début du stage, pour vérifier les conditions matérielles et le nombre de stagiaires.

La durée d'une journée de formation est de 7 heures incluant 2 pauses de 15 minutes.

Le stagiaire reste soumis au pouvoir de discipline de l'employeur.

B5. Conditions d'annulation et de report

Toute demande d'annulation, de report ou de modification d'une commande du(des) client(s) doit être communiquée par écrit (mail, fax, courrier) à l'Institut de Formation IFOSEP® SARL.

- Lors d'une commande validée par un client, en cas de désistement intervenant moins de 15 jours avant le début de la formation, l'Institut de Formation IFOSEP®SARL, sera dans l'obligation de facturer 50 % du montant total conventionné soumis dans tous les cas à TVA au titre d'indemnité forfaitaire. Cette indemnité ne peut en aucun cas être imputée sur le montant de la participation au développement de la formation professionnelle continue.

- Lors d'une commande validée dans le cadre d'une mutualisation entre plusieurs clients, en cas de désistement de la participation totale ou partielle d'un établissement ayant prévu de participer à une formation INTRA :

- soit l'ensemble des clients acceptent un nouveau calcul du coût au prorata que la modification entraîne, soit le client concerné par le désistement, accepte le coût prévu, soumis à TVA pour la totalité ou la quote-part absente. Cette indemnité ne peut en aucun cas être imputée sur le montant de la participation au développement de la formation professionnelle continue.

L'institut de formation IFOSEP®SARL se réserve le droit d'annuler, de reporter toute formation ou de modifier le choix de l'intervenant, en cas de force majeure (nombre de stagiaire minimum non atteint, maladie ou indisponibilité de son formateur), sans dédommagement, ni pénalités au client. Le client sera averti dans les meilleurs délais. Le client pourra alors accepter un report ou choisir d'annuler sa commande sans pénalités.

L'institut de formation IFOSEP®SARL ne pourra être tenu pour responsable des frais engagés par le client ou dommages conséquents à l'annulation d'une formation ou à son report à une date ultérieure.

C. Formations inter-établissements

C1. Définition

On appelle **stages INTER**, les stages réalisés dans nos locaux ou dans des locaux mis à disposition d'IFOSEP®SARL.

C2. Inscription et documents légaux

Toute commande ou inscription d'un ou de plusieurs stagiaires devra être effectuée par l'envoi à IFOSEP® SARL du bon de commande dûment complété par courrier, mail ou fax ou par l'intermédiaire du site internet d'IFOSEP.

Sur le bulletin d'inscription, la case « J'accepte les CGV » doit être cochée.

Une confirmation de l'inscription vous sera adressée par retour et validée lorsque le groupe aura atteint le nombre minimum de 5 stagiaires.

Pour chaque formation inter-établissements mise en place, une convention de formation professionnelle continue établie selon les textes en vigueur est adressée par mail au client et est à nous retourner, au plus tôt et obligatoirement avant le début de la formation, signée et revêtue du cachet de l'établissement ou de l'entreprise.

Lorsqu'une personne physique entreprend une formation à titre individuel et à ses frais, le contrat est réputé formé par la seule signature de la convention de formation. Cette convention est soumise aux dispositions des articles L6353-3 à L6353-7 du Code du travail. La facture est adressée à l'issue de la formation ou du premier module de la formation. Une attestation de présence est adressée au client après chaque formation. Sur demande elle peut être fournie après chaque module. L'attestation individuelle parviendra au client en même temps que le bilan de la formation réalisé à chaud avec le groupe de stagiaire.

C3. Prix et conditions de règlement

Tous nos prix sont indiqués nets de toutes taxes et ne peuvent pas donner lieu à une récupération de TVA. Ils incluent le repas de midi sauf avis contraire exprimé à l'inscription. Toute formation commencée est due en intégralité.

Les paiements doivent être reçus au plus tard 30 jours à compter de la date de facturation. En cas de paiement après cette échéance, il peut être appliqué une pénalité de retard d'une fois et demi le taux légal (Loi 92-1442 du 31/12/92).

C4. Organisation et déroulement des stages

A la réception de la commande, IFOSEP®SARL fera parvenir au client une convocation lui indiquant les modalités d'organisation du stage inter-établissements.

La durée d'une journée de formation est de 7 heures incluant 2 pauses de 15 minutes.

Le stagiaire doit respecter le règlement intérieur de l'organisme de formation. Ce dernier est consultable sur le site de internet ou dans les locaux d'IFOSEP®SARL.

C5. Prérequis - Annulations - Reports

L'Institut de Formation IFOSEP® SARL qui reçoit la commande définit les prérequis des stagiaires pour suivre une formation et les mentionne dans le cahier des charges de la formation. Le client est tenu de valider auprès du(des) stagiaire(s) les prérequis nécessaires pour suivre la formation. En aucun cas, IFOSEP®SARL ne pourra être tenu pour responsable des conséquences d'une non-adéquation entre le niveau du(des) stagiaire(s) et les prérequis nécessaires pour les formations. IFOSEP®SARL accepte de remplacer un participant par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation. Le remplacement d'un participant est toujours possible sans indemnités.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, IFOSEP®SARL se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités.

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit.

Une annulation signifiée moins de dix jours calendaires avant le début de la formation entraînera une facturation de 50% du montant total conventionné soumis dans tous les cas à TVA au titre d'indemnité forfaitaire

D. Disposition communes

D1. Accessibilité de la formation pour les personnes en situation de handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Néanmoins, la mise en œuvre de certaines séquences pratiques nécessaires à la validation de la formation peut être rendue impérieuse en fonction du handicap. Une étude des conditions d'accès et des moyens de compensation sera réalisé en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.

D2. Juridictions compétentes

Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable, sera de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Colmar (68) et ce quel que soit le siège ou la résidence du client.

D3. Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par IFOSEP®SARL pour assurer les formations ou remis aux stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le client et le stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

D4. Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les propositions de de formation sont fournis à titre indicatif. L'intervenant se réserve le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

D5 Confidentialité et communication

IFOSEP®SARL s'engage à respecter la confidentialité par rapport à toute information recueillie au cours de son travail.

Le client et le stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par IFOSEP®SARL

D6 Informatique et libertés

En tant que responsables du traitement de vos données personnelles, IFOSEP®SARL s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles transmises, et ce dans le respect des dispositions légales en vigueur. Conformément au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données personnelles, chaque personne bénéficie d'un droit d'accès, d'édition des directives anticipées, de rectification, d'opposition, d'effacement, de portabilité ou de limitation aux traitements de données la concernant. Ces droits peuvent être exercés en nous contactant par l'intermédiaire. de l'adresse mail :formation@ifosep.fr

8. Exemple de bilan sur le même thème

BILAN DE FORMATION

Le Secret Professionnel

Etablissement : EPISOME - 85 rue de Seuilly - 88140 MONTHUREUX SUR SAONE

Dates de la formation :

Nombre de participants à la formation : 8

Formateur : Monsieur LIEVREMONT Martial



**Institut de Formation Spécialisé en
Educatibilité Professionnelle**

41 A route des Vosges
67140 EICHHOFFEN
Tel : 03 88 08 46 42
Internet : www.ifosep.fr

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Madame Anne PLATTEAU
10 Rue Franchet d'Esperey
57950 MONTIGNY LES METZ

SARL au capital de 25.000 € - SIRET 449 909 423 00039 – RCS de Colmar – Code APE 8559A –
N° TVA Intracom. : FR 53449909423 depuis le 01/10/2007
N° de déclaration d'existence 42 67 03289 67, ce numéro ne vaut pas agrément de l'état.

Introduction

Nous vous prions de trouver ci dessous la synthèse de toutes les fiches d'évaluation qui ont été complétées à l'issue de la formation suivie.

Objectifs définis avec les responsables avant la formation

Définir précisément les règles du secret professionnel qui s'appliquent à des questions de responsabilité dans les soins.

Composition du groupe de stagiaires

1 adjoint des cadres, 1 AS, 2 AMP, 2 ES, 1 ASH + 1 ASHQ de nuit.

Attentes des stagiaires et problématiques particulières

Clarifier les notions de droit, de responsabilité ainsi que les conditions d'application du secret professionnel dans les activités quotidiennes au travail.

Contenu pédagogique

Les obligations dans l'intérêt de l'usager. Le secret partagé : les règles de bonnes pratiques (loi du 04/03/2002 et du 26/01/2016). Rappel du droit privé et public.

Moyens pédagogiques utilisés

Apports théoriques illustrés de textes de diaporamas (ppt), analyse de pratique, échange en groupe et partage d'expériences, exemples concrets.

Synthèse et commentaires du formateur

Un groupe très impliqué qui par son engagement détermine des axes de progression dans différents secteurs du soin.

Perspectives définies avec le groupe de stagiaires

Application des décisions sur des sujets concrets. Questionnement des pratiques à travers une évaluation régulière.

A l'issue de cette session de formation, les participants ont été invités à compléter la fiche d'évaluation des formations IFOSEP®. Cette phase dans le processus de formation est destinée à nous permettre de :

- Mesurer la Qualité de nos prestations directement auprès de nos clients afin d'apporter les actions correctives voire préventives qui s'avèreraient nécessaires ou souhaitables pour améliorer nos formations.
- Déterminer l'atteinte de nos objectifs en fonction de votre satisfaction.

Dès lors cette appréciation est essentielle à notre progrès. Nous vous proposons de trouver ci-après la synthèse objective des évaluations du groupe de formation.

I. Avis Général :

INDICE DE SATISFACTION	Evaluation / 20
1/ Objectifs Pédagogiques Pensez-vous que les capacités à acquérir sont adaptées à votre fonction ?	18.33
2/ Programme Le programme de formation vous semble-t-il cohérent et bien construit par rapport aux capacités à développer ?	18.33
3/Rythme de la progression Est-ce que la durée de cette formation est suffisante pour permettre d'acquérir ou de perfectionner votre savoir-faire et vos connaissances ?	16.67
4/ Méthode Pédagogique Etes-vous satisfait(e) par les méthodes utilisées pour vous permettre d'apprendre et d'appliquer rapidement le contenu sur votre terrain professionnel ?	18.75
5/ Conditions matérielles Comment l'organisation matérielle de la formation vous satisfait-elle ?	18.33
6/Acquisitions personnelles Avez-vous appris beaucoup de choses pendant ce stage susceptibles d'être appliquées rapidement sur votre terrain professionnel ?	18.33
7/ Animateur-Formateur Le professionnalisme de l'intervenant(e) a-t-il facilité le parcours de formation ?	18.33
8/ Vie de Groupe La constitution du groupe de stagiaires a-elle été propice aux apprentissages (interactivité) ?	18.75
9/ Appréciation Globale	18.33

Autre (à préciser) :

II. Quels sont pour vous les apports essentiels de ce stage :

Echanges. Confirmation de bons nombres de questionnements.

Connaissance de la législation bien structurée.

Des apports sur la notion du secret professionnel.

Les apports théoriques en rapport avec notre expérience.

Les lois pénales. Les consignes.

Stage très intéressant, je ne pensais pas que l'on pouvait passer 2 jours sur le sujet du secret professionnel qui est finalement très large et varié. Bon dynamisme, bons exemples donnés par le formateur.

Connaissance de la législation avec les dernières lois en vigueur.

Apports théoriques. Echanges en lien avec la pratique professionnelle.

III. Y a-t-il des points qui vous paraissent :

Inutiles ou trop développés

A approfondir ou à aborder

Axé sur la fonction d'éducatrice spécialisée.

IV. Les exercices et les études de cas utilisés par le formateur sont-ils proches de la réalité de votre cadre de travail ?

OUI => 8 stagiaires / 8

NON => 0 stagiaire / 8

NSPP => 0 stagiaire / 8

Préciser :

En rapport aux différentes pathologies et aux différents handicaps moteurs que nous avons au sein de notre établissement.

Mise en situation sur des exemples concrets qui nous parlent et nous concernent.

V. Les supports pédagogiques remis sont-ils :

Pas du tout satisfaisants => 0 stagiaire / 8

Peu satisfaisants => 0 stagiaire / 8

Assez satisfaisants => 0 stagiaire / 8

Satisfaisants => 4 stagiaires / 8

Très satisfaisants => 4 stagiaires / 8

NSPP => 0 stagiaire / 8

VI. Conseilleriez-vous ce stage à vos collègues ?

OUI => 8 stagiaires / 8

NON => 0 stagiaire / 8

NSPP => 0 stagiaire / 8

VII. Autres commentaires :

Ensemble très satisfaisant et constructif avec des applications pratiques directes.

Très intéressant.

Très intéressant mais peut-être aussi axé le secret professionnel d'un point de vue éducatif car cela est beaucoup dirigé sur le soin.